Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales** **BCEP** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/SDDPRS/2021-19** **11/01/2021**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/12/2021
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Nombre de places offertes aux concours externes, internes et 3ème concours de recrutement dans le corps des professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) et d'accès à la quatrième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés au titre de la session 2021.

Destinataires d'exécution
Administration centrale DRAAF – DAAF – DREAL - DDT(M) - DD(CS)PP Directions régionales des affaires maritimes Établissements publics et privés d'enseignement agricole Lycées professionnels maritimes et aquacoles Pour information : CGAAER – IGAPS – Inspection de l'enseignement agricole – Inspection de l'enseignement maritime - MTE - FranceAgriMer – ASP – INAO – ODEADOM – IFCE – IGN – ONF - INRAE - Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat Organisations syndicales de l'enseignement agricole public, de l'enseignement agricole privé et de l'enseignement professionnel maritime Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Résumé : Fixation du nombre de places offertes aux concours externes, internes et 3ème concours de recrutement dans le corps des professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) et d'accès à la

quatrième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés au titre de la session 2021 et programmation pluriannuelle des ouvertures de concours prévues au titre des sessions 2022 et 2023.

Contact pour toutes questions sur ces concours : voir annexe 1

Textes de référence :- Décret n° 89-406 du 20 juin 1989 modifié relatif aux contrats liant l'État et les personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime ;

- Décret n° 90-90 du 24 janvier 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel agricole ;

- Décret n° 2017-1748 du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'État ;

- Arrêté du 9 novembre 1992 modifié fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès à la 4ème catégorie des emplois de professeur de l'enseignement technique agricole privé ;

- Arrêté du 14 avril 2010 modifié fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel agricole ;

- Arrêté du 29 octobre 2020 autorisant au titre de 2021 l'ouverture des concours de recrutement des professeurs de lycée professionnel agricole ;

- Arrêté du 29 octobre 2020 autorisant au titre de 2021 l'ouverture de concours d'accès à la deuxième et à la quatrième catégories des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime ;

- Arrêté du 4 décembre 2020 fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année 2021, aux concours d 'accès à la deuxième et quatrième catégories des emplois de professeurs des établissements d'enseignement agricole privés mentionné à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime ;

- Arrêté du 5 janvier 2021 fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année 2021, pour le recrutement dans le corps des professeurs de lycée professionnel agricole.

La note de service SG/SRH/SDDPRS/ 2020-672 du 03/11/2020 relative aux concours externe, interne et 3ème concours de recrutement dans le corps des professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) et d'accès à la quatrième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés (session 2021) relevant du ministre chargé de l'agriculture, est complétée comme suit :

Places offertes aux concours **externes** :

PLPA *(affectation dans un établissement d'enseignement public)*	
SECTION/OPTION	**NOMBRE DE POSTES**
- Lettres-histoire	4
- Technologies informatiques et multimédia	8
- Education socioculturelle	4
- Sciences économiques et sociales, et gestion : option A : sciences économiques et gestion de l'entreprise	5
- Sciences et techniques des agroéquipements et des équipements des aménagements hydrauliques : option : agroéquipements	15
- Sections enseignement maritime : Navigation et technique du navire Mécanique navale	 5 1
4ème Catégorie *(affectation dans un établissement d'enseignement privé)*	
SECTION/OPTION	**NOMBRE DE POSTES**
- Lettres-histoire	4
- Sciences économiques et sociales, et gestion : option A : sciences économiques et gestion de l'entreprise	4

Places offertes aux concours **internes** :

PLPA *(affectation dans un établissement d'enseignement public)*	
SECTION/OPTION	**NOMBRE DE POSTES**
- Sciences économiques et sociales, et gestion : option A : sciences économiques et gestion de l'entreprise	10
- Sciences économiques et sociales, et gestion : option C : sciences économiques et économie sociale et familiale	8
- Sciences et techniques des agroéquipements et des équipements des aménagements hydrauliques : option : agroéquipements	10

4ème Catégorie ***(affectation dans un établissement d'enseignement privé)***	
SECTION/OPTION	**NOMBRE DE POSTES**
- Lettres-histoire	4
- Education socioculturelle	5
- Sciences économiques et sociales, et gestion : option A : sciences économiques et gestion de l'entreprise	5
- Sciences économiques et sociales, et gestion : option C : sciences économiques et économie sociale et familiale	6

Places offertes au **3ème concours** :

PLPA *(affectation dans un établissement d'enseignement public)*	
SECTION/OPTION	**NOMBRE DE POSTES**
- Technologies informatiques et multimédia	3

PRÉVISIONS DES SECTIONS OUVERTES AU TITRE DES SESSIONS 2022 ET 2023 (annexe 2)

Les directeurs et chefs de service sont invités à assurer la plus large diffusion de la présente note de service auprès des personnels placés sous leur autorité.

La sous-directrice du développement professionnel
et des relations sociales

Stéphanie FRUGÈRE

ANNEXE 1

COORDONNEES DES GESTIONNAIRES
SESSION 2021

PLPA (enseignement agricole public)

Section	Option	Gestionnaire du concours	Coordonnées
Lettres - histoire		Eric ICHECK	Tel : 01 49 55 55 72 mél : eric.icheck@agriculture.gouv.fr
Technologies informatiques et multimédia		Pascale FAURE	Tel : 01 49 55 45 25 mél : pascale.faure@agriculture.gouv.fr
Education socioculturelle		Pascale FAURE	Tel : 01 49 55 45 25 mél : pascale.faure@agriculture.gouv.fr
Sciences économiques et sociales, et gestion	A - Sciences économiques et gestion de l'entreprise	Christine DUVAL	Tel : 01 49 55 53 99 mél : christine.duval@agriculture.gouv.fr
Sciences économiques et sociales, et gestion	C - Sciences économiques et économie sociale et familiale	Christine DUVAL	Tel : 01 49 55 53 99 mél : christine.duval@agriculture.gouv.fr
Sciences et techniques des agroéquipements et des équipements des aménagements hydrauliques	Agroéquipements	Pascale FAURE	Tel : 01 49 55 45 25 mél : pascale.faure@agriculture.gouv.fr
Navigation et technique du navire		Christine DUVAL	Tel : 01 49 55 53 99 mél : christine.duval@agriculture.gouv.fr
Mécanique navale		Christine DUVAL	Tel : 01 49 55 53 99 mél : christine.duval@agriculture.gouv.fr

4ème CATÉGORIE (enseignement agricole privé)

Lettres - histoire		Eric ICHECK	Tel : 01 49 55 55 72 mél : eric.icheck@agriculture.gouv.fr
Education socioculturelle		Pascale FAURE	Tel : 01 49 55 45 25 mél : pascale.faure@agriculture.gouv.fr
Sciences économiques et sociales, et gestion	A - Sciences économiques et gestion de l'entreprise	Christine DUVAL	Tel : 01 49 55 53 99 mél : christine.duval@agriculture.gouv.fr
Sciences économiques et sociales, et gestion	C - Sciences économiques et économie sociale et familiale	Christine DUVAL	Tel : 01 49 55 53 99 mél : christine.duval@agriculture.gouv.fr

ANNEXE 2

PRÉVISIONS DES SECTIONS OUVERTES AU TITRE DES SESSIONS 2022 ET 2023

	SESSION 2022		SESSION 2023	
	PLPA	4ème CATÉGORIE	PLPA	4ème CATÉGORIE
Mathématiques - Physique-chimie	X	X		
Lettres histoire				
Biologie-écologie		X		
SESG opt°A : Gestion entreprise			X	X
SESG opt°B : Gestion commerciale		X		
SESG opt°C : Economie sociale et familiale	X	X		
STAEAH opt° : Agroéquipements	X		X	X
STA opt° A : Productions animales	X	X		
STA opt° B : Productions végétales			X	X
STAE opt°A : Aménagement paysager	X	X		
STA opt° C : Gestion et aménagement des espaces naturels				X
Mécanique navale	X		X	

S'agissant des concours d'accès aux catégories 2 et 4 de l'enseignement agricole privé, la programmation prévisionnelle pour la session 2023 est susceptible de modifications.